Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 14

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE ET SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

L'aérotopographie.

Conférence de M. *A. Ansermet*,
professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

L'établissement de cartes topographiques à l'aide de vues aériennes se généralise rapidement. Tous ceux qui peuvent avoir à organiser des levers de plans ou de cartes doivent être au courant de ce procédé, le seul rationnel dans un très grand nombre de cas. Mais il est également intéressant pour l'ingénieur non spécialisé dans ces questions de voir comment, par l'adroite synthèse de recherches effectuées dans des domaines fort différents (mathématiques, navigation aérienne, optique instrumentale, chimie photographique, théorie des mécanismes, travail des métaux, etc.), un problème technique des plus ardus a pu être résolu.

Il convient donc de remercier M. le professeur Ansermet, très compétent dans ces questions, d'avoir bien voulu nous en parler. L'exposé débuta par une revue rapide des principes généraux, suivie d'un examen plus serré des tendances gouvernant actuellement la construction des instruments aérophotogrammétriques et leur emploi.

Le conférencier souligna particulièrement l'importance économique des *chambres photographiques grand-angulaires*, qui livrent à chaque exposition l'image d'une étendue de terrain considérable. On réduit ainsi la durée du vol et les frais des restitutions à une faible fraction de leur valeur d'autrefois, mais les difficultés constructives sont grandes vu la très haute précision demandée.

Les auditeurs furent initiés ensuite à la *triangulation aérienne*, procédé bannissant presque entièrement le patient labeur du topographe chargé jusqu'ici de déterminer sur place, au moyen du théodolite, le réseau serré des points de triangulation et de repère sans lequel aucun lever précis n'est concevable. Un simple survol du territoire à trianguler et cartographier remplace désormais, sous certaines restrictions, l'ensemble des travaux de terrain (avantage inestimable dans les pays neufs dont l'accès au niveau du sol est généralement malaisé ou impossible). Le conférencier montra comment la triangulation aérienne est susceptible de livrer aussi bien l'altimétrie que la planimétrie du territoire levé.

La séance s'acheva par la présentation d'un remarquable film en couleurs, établi par le Service topographique fédéral. Ce film suit dans son travail le personnel chargé, en Suisse, d'appliquer la méthode aérotopographique à l'aide des instruments spéciaux créés chez nous par la Maison Wild à Heerbrugg (Saint-Gall). Il fut commenté par son réalisateur, M. le Dr Chervet, aimablement délégué à cet effet par la Direction du Service topographique fédéral.

Ajoutons que l'exposé de M. le professeur Ansermet fut illustré d'un autre film encore, comportant en particulier d'ingénieux dessins animés, à l'aide desquels il était facile de suivre le principe de fonctionnement des instruments employés aux levers aérophotogrammétriques.

Le comité de l'Association amicale des anciens élèves de l'E. I. L.. avait eu l'heureuse idée de convier à cette réunion les géomètres de la région, qui eurent le plus grand plaisir à entendre leur distingué collègue.

Zn.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Diplômes.

La Commission universitaire, sur préavis du Conseil de l'Ecole d'ingénieurs, a décerné les diplômes suivants :

Ingénieur-constructeur. — MM. Bolomey, Henri.
Chappuis, Pierre [1].
Decoppet, Gilbert [2].
Biaggi, Ugo.
Pilloud, Francis.

Ingénieur-mécanicien. — MM. Dufour, Marcel [2].
Aguet, Emile [3].
Le Coultre, René.

Ingénieur-électricien. — MM. Georg, Pierre-Léon.
Béguin, Jean.
Chappuis, Jean.

Ingénieur-chimiste. — MM. Alcalay, William [4].
de Oliveira Castro, Robert.
Tcherniak, Jacques.
Mayor, Georges.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude des plans d'établissements pénitentiaires à Rolle [5].

Jugement du jury.

Le jury s'est réuni à Lausanne, les 9, 12, 20, 21 et 26 juin 1941, dans la « Salle bleue » du Comptoir suisse où les projets sont exposés. Quarante-huit projets furent examinés.

Les prix suivants furent attribués :

1er prix, projet « Femmes », 2100 fr. : M. *Charles Chevalley*, architecte à Lausanne.

2e prix, projet « Lia », 1700 fr. : M. *Philippe Bridel*, architecte, à Zurich.

3e prix, projet « A l'ombre », 1200 fr. : M. *E. Blauer*, architecte, à Corsier sur Vevey.

Le jury propose en outre à l'Etat de Vaud l'acquisition, chacun pour le prix de 900 fr. (75 % du dernier prix), des projets suivants : « Rural », « Repentir » et « Clémence ».

Concours pour la construction d'un pont sur le canal de Nidau-Büren à Brügg, pour la nouvelle route cantonale Bienne-Lyss.

La Direction des travaux publics du canton de Berne ouvre un concours entre ingénieurs installés à leur propre compte ou non installés et actuellement sans occupation pour l'établissement du projet d'un pont sur le canal de Nidau-Büren à Brügg.

Les participants au concours devront être domiciliés dans le canton de Berne depuis une année au moins.

Le jury dispose d'une somme de 15 000 fr. pour l'attribution de prix à 5 projets au maximum et de 6000 fr. pour l'achat de projets bien qualifiés non primés.

Les pièces nécessaires au concours peuvent être retirées à partir du 14 juillet 1941 contre dépôt de 20 fr. au bureau cantonal des travaux publics, Münsterplatz 3, Berne, ou au bureau de l'ingénieur du IIIe arrondissement, Faubourg du Lac 56, Bienne.

Les projets seront remis jusqu'au 31 octobre 1941 à 18 h. au bureau de la Direction cantonale des travaux publics à Berne.

Direction cantonale des travaux publics :
Grimm.

[1] Lauréat du prix de la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.*
[2] Lauréat du Prix *W. Grenier.*
[3] Lauréat du Prix *A. Dommer.*
[4] Lauréat du Prix de l'*Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs.*
[5] Voir avis d'ouverture et composition du jury *Bulletin technique* du 8 mars 1941 p. 60 (Réd.)